

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

AESCULAP Huile pour tondeuse

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Huile de lubrification

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100

No. Fax +49 8086 933-500

Service émetteur /
téléphone Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-302

Adresse email de la
personne
responsable pour
cette FDS sdb-team@kerbl.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Tox Info Suisse : numéro d'urgence 24 heures sur 24 : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

Informations complémentaires

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

2.3. Autres dangers

Aucune

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Autres ingrédients

No. CAS 8042-47-5

No. EINECS 232-455-8

Numéro 01-2119487078-27

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

Autres données

Huiles minérales hautement raffinées et additifs. L'huile minérale hautement raffinée contient, selon IP346, une fraction extractible de diméthylsulfofide (DMSO) inférieure à 3% (w/w). pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après ingestion: Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Mousse, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée, Produit d'extinction à sec

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeLiquide combustible. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Possibilité de dégagement de fumées toxiques.**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

Aucune mesure particulière nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur 0 env. 40 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la chaleur.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Huile de lubrification

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Valeur 5 mg/m³

Remarque: Gestis

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs; En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant \geq 0,35 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Le choix d'un gant adapté dépend non seulement du matériau mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Le produit étant une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'utilisation.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Normalement pas nécessaire.

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière liquide
Couleur incolore
Odeur caractéristique

Point de fusion
 Remarque Non applicable

Point de congélation
 Valeur -9 °C
 méthode ASTM D 5950 (Pourpoint)

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition
 Remarque non déterminé

inflammabilité
 Non applicable

Limite inférieure et supérieure d'explosion
 Remarque non déterminé

Point d'éclair
 Valeur 170 °C
 méthode ASTM D 92

Température d'inflammabilité
 Remarque non déterminé

température de décomposition
 Remarque non déterminé

valeur pH
 Remarque non déterminé

Viscosité
cinématique
 Valeur 22 mm²/s
 température 40 °C
 méthode ASTM D 7279

solubilité(s)
 Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)
 Remarque non déterminé

Pression de vapeur
 Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative
 Valeur 0,855 kg/l
 température 15 °C
 méthode ASTM D 4052

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est stocké et manipulé conformément aux instructions. Réagit violemment avec les oxydants (forts).

10.4. Conditions à éviter

Aucuns connus.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne doivent pas se former dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Espèces rat

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

DL50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Espèces lapin

DL50 > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Espèces rat

CL 50 > 5 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Donnée non disponible.

Autres donnéesViscosity, kinematic: 22 mm²/s (40°C) - ASTM D7279

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour les poissons (Composants)

Espèces	Poisson	
CL 50	>	400000 ppm(V)

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Donnée non disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Ne pas laisser entrer dans les égouts.

Do not allow to enter waters.

Code de déchets CEE 13 02 05* huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

Code de déchets CEE 13 02 08* autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification
 Le numéro de clé de déchet doit être déterminé en consultation avec le consommateur, le fabricant et l'entreprise d'élimination. Respectez également les réglementations officielles locales.
 SR 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)
 SR 814.600 Ordonnance sur les déchets (OLED)
 SR 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	no	-

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non déterminé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH)	0	%
COV (CE)	0	%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: AESCULAP Huile pour tondeuse

Version: 2 / CH

Date de révision: 15.06.2023

Numéro de la matière: R-GT604

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 18.08.2025

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.